

La police municipale n'est pas une force de maintien de l'ordre public.

La CFTC dit NON à la mise en danger des collègues sécurisant les kiosques du 18^e arrondissement.

La mise en place de deux nouveaux kiosques d'information pose des questions sérieuses de sécurité pour les agents. La CFTC tire le signal d'alarme au sujet de la sécurité des collègues qui doit rester la priorité de notre employeur !

Deux ouvertures de kiosque sont prévues à Château rouge et à la porte de Clignancourt de 16h00 à 00h00, demandant aux agents d'être en première ligne, tard le soir, sans moyens adaptés.

Mais nos collègues savent-ils ce que cela peut signifier sur le terrain ? Prostitution, drogue, alcool agressif, vendeurs à la sauvette parfois armés, pickpockets...

La CFTC comprend l'enjeu de ces installations, et que des actions de prévention et de sécurisation puissent être utiles dans ces secteurs ;

Mais la CFTC rappelle que la Police municipale n'est pas une force de maintien de l'ordre public.

La CFTC demande :

- Que les horaires d'ouverture de ces kiosques ne dépassent pas 20h00, et la mise à disposition de véhicules sur place ;
- Une étude opérationnelle poussée de situations de repli, et la prise en compte de l'éloignement des commissariats de police nationale en cas de besoin d'appui.

La sécurité des Parisiens passe par la sécurité des agents : pas de kiosques sans garanties réelle pour les agents !

La CFTC DPMP : une équipe compétente et réactive à vos côtés

